

Baromètre de conjoncture touristique des Pays de la Loire

CRISE DU COVID 19

EVALUATION DE LA SITUATION DES PROFESSIONNELS DES PAYS DE LA LOIRE

Dans le contexte actuel d'épidémie de coronavirus, l'Observatoire Régional du Tourisme des Pays de la Loire en lien avec les Agences départementales du tourisme, a interrogé un panel de 5500 professionnels du tourisme des Pays de la Loire, **entre le 1er et le 8 avril 2020**, pour recueillir leur ressenti sur la situation actuelle et leurs prévisions pour les mois à venir.

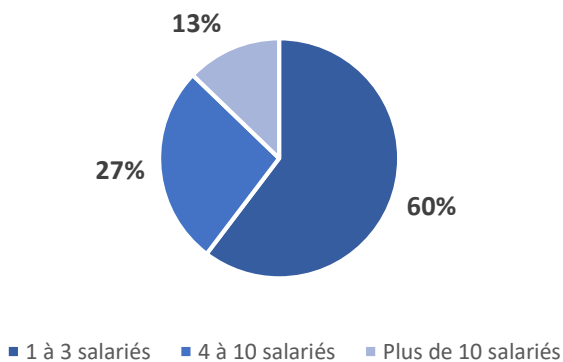
Plus de 1 300 professionnels ont répondu à ce baromètre exceptionnel.

La synthèse des principaux résultats consolidés et faits marquants est présentée ci-dessous.

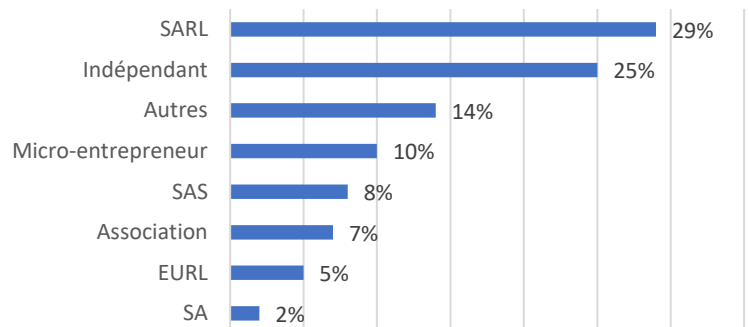
LE TOURISME, UN SECTEUR MAJORITAIREMENT COMPOSE DE TPE

Parmi les répondants, 30% sont des SARL et un quart ont le statut d'indépendants. 60 % des répondants sont des TPE avec moins de 3 salariés.

Répartition des répondants par effectif

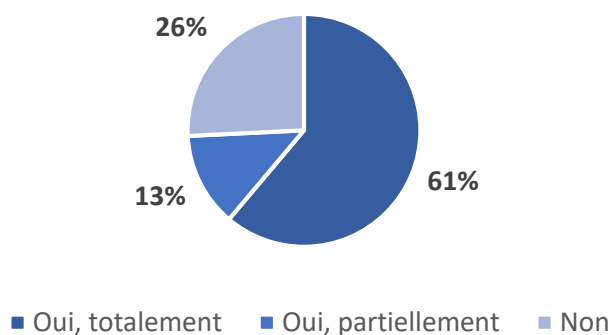


Répartition des répondants par statut juridique



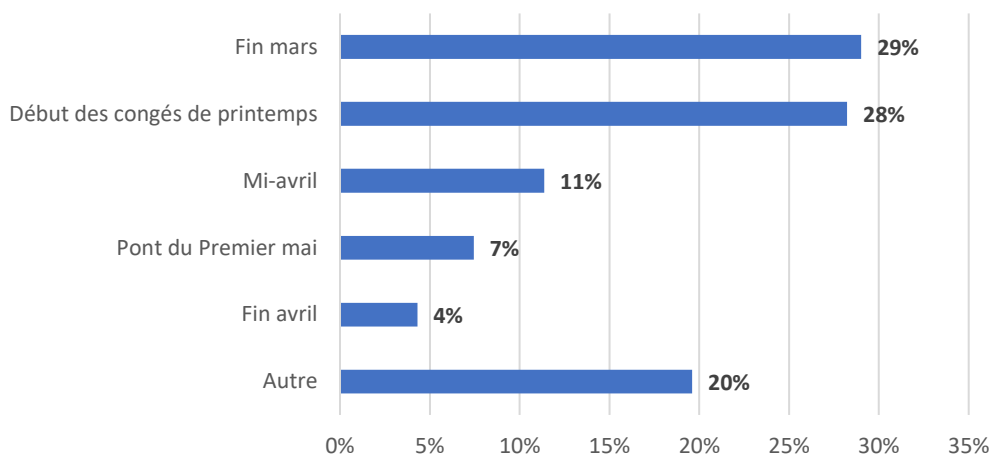
ARRÊT DE L'ACTIVITÉ MI-MARS POUR 3/4 DES ÉTABLISSEMENTS

Avant la période de confinement, votre établissement était-il ouvert ?



Avant la période de confinement, votre établissement n'était pas ouvert.

A quelle date aviez-vous prévu de l'ouvrir ?



Près des 3/4 des professionnels répondants étaient en activité en mars avant la période de confinement.

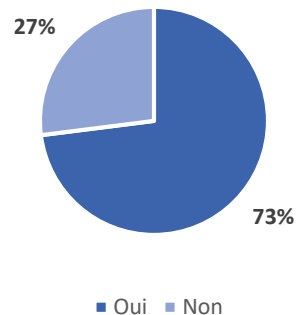
Les autres étaient sur le point d'ouvrir ; près de 70 % avaient prévu d'ouvrir avant la mi-avril pour les congés de printemps et 30 % avant la fin mars.

Il s'agit en particulier des campings : un camping sur deux devait ouvrir avant les congés de printemps.



LES ENTREPRISES SOUVENT CONTRAINTES AU CHÔMAGE PARTIEL

Avez-vous eu recours à des mesures de chômage partiel ?



Au mois de mars, si dans l'ensemble les professionnels n'ont pas eu recours à la prise de congés obligatoires, en revanche, 73 % ayant plus de deux salariés, ont eu recours à des mesures de chômage partiel. 80 % de ces derniers déclarent avoir mis au moins la moitié de leurs salariés en chômage partiel.

Ceci concerne toute la chaîne du tourisme : des hébergeurs aux offices de tourisme en passant par les lieux de visite.

Plus précisément, les restaurants sont les plus nombreux (76% d'entre eux) à avoir eu recours au dispositif de chômage partiel et pour la quasi-totalité de leurs salariés (plus de 90%). En milieu rural, ce taux atteint 86% des restaurants.

Sans surprise, ce sont ensuite les hôteliers, et en particulier ceux dont les établissements sont situés en ville (69%) qui ont dû avoir recours au chômage partiel pour plus de 90 % de leurs salariés.

LE RECRUTEMENT DES SAISONNIERS EN ATTENTE : 30% des embauches annulées et 70% différées

Mars-avril est également la période de préparation de la saison avec en particulier le recrutement de personnel saisonnier. Pour rappel en Pays de la Loire, en période normale, le tourisme représente 44 300 emplois en moyenne annuelle et près de 21 000 emplois saisonniers.

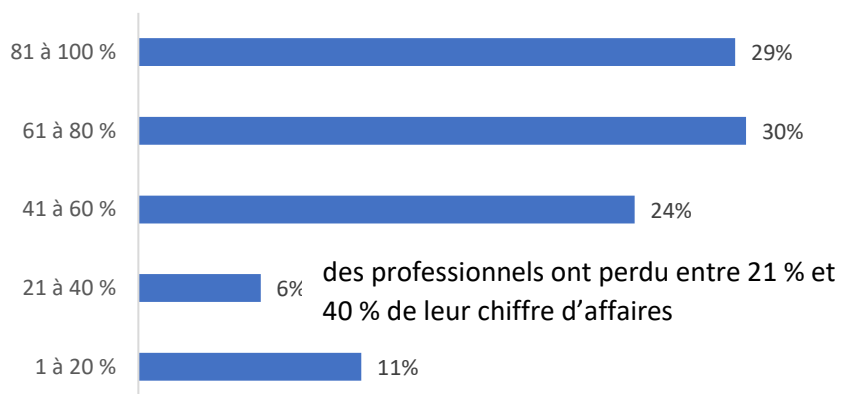
Or, de nombreux professionnels n'ont pas pu lancer ces recrutements initialement prévus en avant-saison. Au total sur 353 répondants, 1120 personnes n'ont pas pu être embauchées en mars comme prévu. 70% de ces embauches sont aujourd'hui différées, quand 30% sont totalement annulées.

Le secteur le plus concerné par ces reports et annulations d'embauche est l'hôtellerie toutes zones confondues.



POUR 8 PROFESSIONNELS SUR 10 LA BAISSÉ DE CA DÈS MARS ATTEINT PLUS DE 40%

Perte du chiffre d'affaires au mois de mars



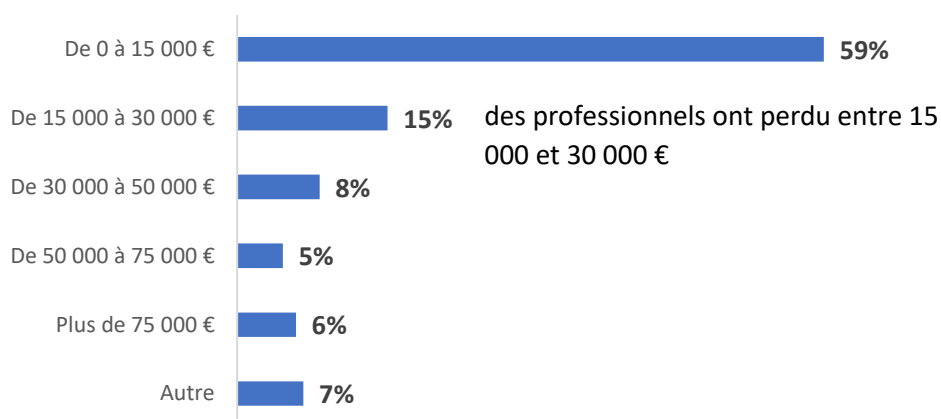
Le contexte pré-confinement et a fortiori la fermeture des établissements et des lieux touristiques a généré une perte de chiffres d'affaires conséquente en mars et première semaine d'avril pour les entreprises touristiques. Pour une grande partie des répondants (+ de 80%), la perte est de plus de 40%.

Plus d'un quart estime même une perte proche de 100%. C'est le cas par exemple pour une chambre d'hôtes sur deux à la campagne.

Quant aux hôtels et aux restaurants, en ville comme sur le littoral ou en milieu rural, près de 80% indiquent une perte de CA de plus de 50% en lien avec l'ouverture sur un demi-mois.

UN IMPACT FINANCIER MAJEUR AU REGARD DE LA TAILLE DES ENTREPRISES

Perte du chiffre d'affaires au mois de mars (en valeurs)



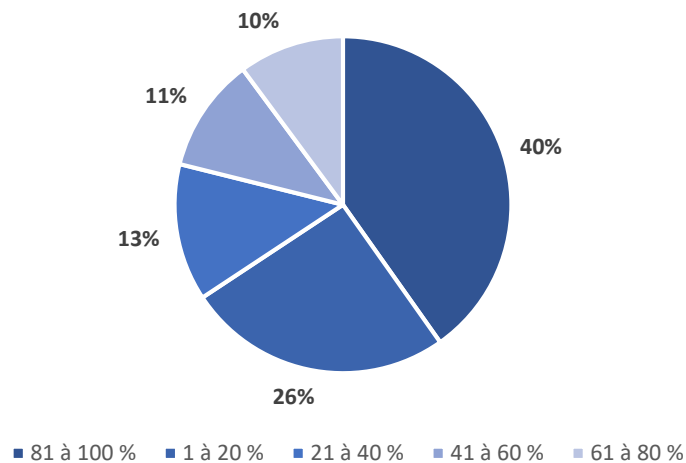
L'impact financier est important : 60% des professionnels du tourisme déclarent avoir perdu jusqu'à 15 000 euros de chiffres d'affaires au cours du mois de mars. Parmi eux 30 % sont des indépendants. Près de 30% des structures en SARL déclarent avoir perdu plus de 75 000 euros.



80% DE RESERVATIONS ANNULEES OU REPORTEES POUR 4 PROFESSIONNELS SUR DIX

Ces résultats sont impactés de manière significative par le ralentissement considérable des réservations et l'annulation des réservations déjà effectuées.

Part des réservations annulées et/ou reportées



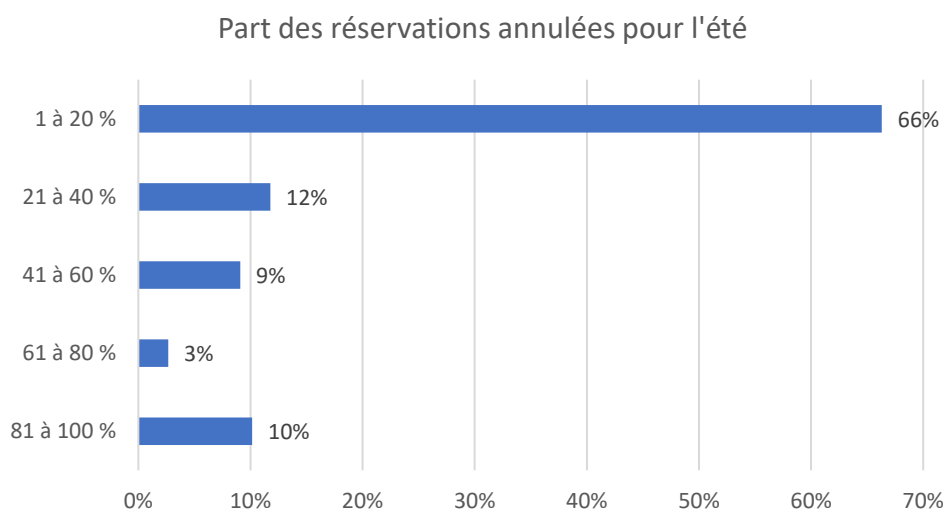
En effet, 40% des professionnels déclarent que plus de 80% de leurs réservations ont été annulées ou reportées. Les moins impactés par ces annulations en mars ont été les campings ; plus d'un sur deux déclare moins de 20 % d'annulations.

Malgré la possibilité de reporter ces réservations, la majorité des professionnels (63 %) observent moins de 30 % de report soit 70% d'annulations sèches.

Pour ceux dont les clients ont opté pour un report de leur réservation, 90% ont choisi une date indéterminée, ne permettant pas d'assurer une visibilité pour le professionnel sur son activité.



ETE 2020 : PLUS DE 50% DE RESERVATIONS MAINTENUES A CE JOUR



Si le mois de mars a bien évidemment été le plus fortement touché par les annulations de séjours, le mois d'avril a également été fortement impacté avec l'évolution des mesures sur le confinement : 74% des professionnels déclarant 100% d'annulations pour ce mois qui, traditionnellement, lance l'avant-saison touristique avec les congés de printemps.

Pour rappel en 2019, la fréquentation en avant saison – avril, mai, juin – en Pays de la Loire représente 29 % des nuitées totales en hôtel et camping d'avril à septembre dont 31 % des nuitées françaises et 22 % des nuitées étrangères de la période.

Pour l'instant l'été et le mois de septembre semblent moins impactés, avec encore plus de 50% de réservations maintenues pour une grande majorité des professionnels (84%).

Parmi ces derniers, certains semblent plus épargnés. 70 % des professionnels du littoral par exemple, ont conservé à ce jour, 90% de leurs réservations pour l'été (pour indication ils ne sont que 30% en ville et 50% en milieu rural).

C'est aussi plus de 90% de réservations maintenues cet été pour plus de la moitié des gîtes, meublés, chambres d'hôtes et campings.



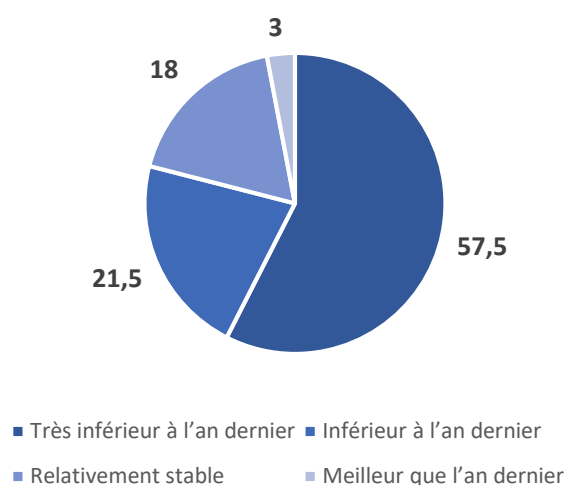
UN CONTEXTE INTERNATIONAL INCERTAIN QUI FRAGILISE LES RESERVATIONS DE LA CLIENTELE ETRANGERE

Ces annulations concernent également la fréquentation étrangère ; les clients étrangers qui avaient d'ores et déjà réservé leur séjour, représentent chez un professionnel sur deux, 20% des annulations totales. Cette part s'élève à plus d'1/3 des réservations dans 6 hôtels sur 10 (1 hôtel sur 2 en milieu urbain) et dans plus d'une chambre d'hôtes sur deux.

DES RESERVATIONS EN BERNE POUR LES MOIS A VENIR

Si la saison semblait s'annoncer sous de bons augures à priori comme l'indiquaient certains campings du littoral début mars, la situation sanitaire a néanmoins perturbé le niveau des réservations dans l'ensemble.

Etat des réservations pour l'été



En comparaison avec avril 2019, plus de 75 % des professionnels observent des réservations inférieures voire très inférieures du mois de juin au mois de septembre.

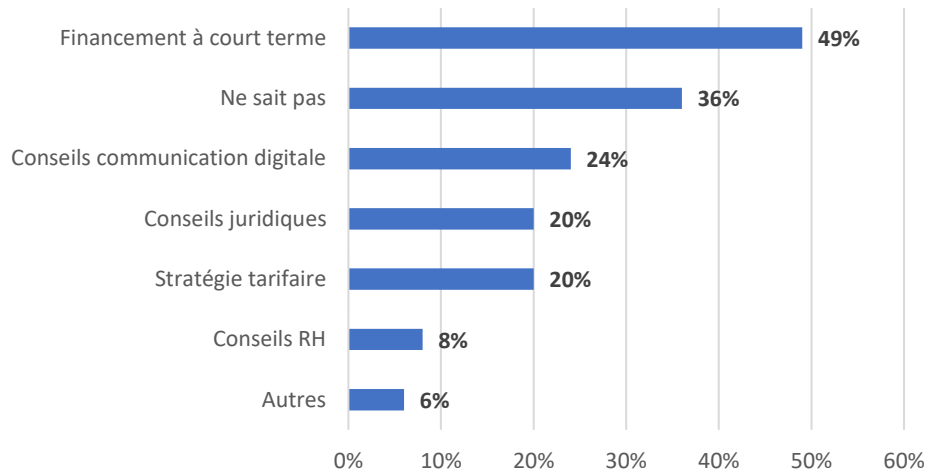
Seuls moins d'un quart des professionnels déclarent avoir, à ce jour, le même nombre de réservations que l'an dernier pour cet été. C'est le cas pour 30% des gîtes ruraux.

Interrogés sur la réservation par type de clientèle, les professionnels du tourisme alertent sur la mise à l'arrêt des réservations pour près de 70% d'entre eux, tant de la part des clientèles françaises qu'étrangères, aussi bien loisirs qu'affaires. Quant à l'évènementiel ce taux atteint 90% d'arrêt avec l'annulation de grands évènements majeurs programmés en avant-saison.



ILS NOUS ONT DIT...

Les besoins des professionnels



Les professionnels du tourisme des Pays de la Loire ont un fort besoin d'accompagnement et manquent cruellement de visibilité pour l'après-confinement. Si un professionnel sur deux a indiqué avoir besoin en priorité de financement à court terme, ils sont également à la recherche de conseils sur les aspects juridiques et tarifaires. Dans la conjoncture actuelle, un quart des professionnels du tourisme souhaiterait également être accompagné notamment en matière de communication digitale.

